



# FICHE DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE

(1 fiche par enfant)

Tél : 04.67.46.64.64

Fax : 04.67.78.4.50

Mail : mairiedegigean@ville-gigean.fr

Année scolaire : ..... / .....

ENFANT A INSCRIRE		
NOM	Date de naissance	
Prénom	Lieu de naissance	
Sexe : <input type="checkbox"/> FEMININ <input type="checkbox"/> MASCULIN	Département de naissance ( à défaut pays)	
Adresse complète :		
Première inscription scolaire : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <b>Dans le cas où la réponse est "NON" merci de préciser :</b> Dernière école fréquentée : Niveau scolaire : Ville : Date de radiation :		
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX		
Situation de famille	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Union-libre <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf/veuve <input type="checkbox"/> Célibataire	
	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
NOM		
Prénom		
<b>Qualité:</b> mère/père, tuteur/tutrice, autre situation		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Téléphone portable/fixe		
Téléphone professionnel		
Email		
Adresse si différente de l'enfant		
Nom d'assurance scolaire et n° de contrat		

PIECES A FOURNIR	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
Livret de famille complet (photocopie de toute la famille)	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (copie de jugement)	<input type="checkbox"/>
Certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu	<input type="checkbox"/>
<b>Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au choix :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit l'avis d'imposition ou taxe d'habitation si adresse actuelle,</li> <li>• soit la facture de gaz, électricité, eau, charge, téléphone fixe (ou box)</li> <li>• soit la quittance de loyer, bail officiel,</li> <li>• soit l'attestation d'assurance du domicile,</li> <li>• soit la partie de l'acte final d'achat pour les nouveaux propriétaires portant la mention de l'adresse et les noms</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<b>Si parents hébergés chez une tierce personne :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation d'hébergement</li> <li>• Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant</li> <li>• Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois</li> <li>• justificatif de domicile de l'hébergé chez l'hébergeant ( avis d'imposition de l'année en cours, relevé de compte bancaire, attestation de sécurité sociale ou attestation caf)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
Copie du carnet de santé des vaccinations à jour ou document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations pour son âge.	<input type="checkbox"/>

**Je certifie sur l'honneur l'exatitude des renseignements mentionnés sur la fiche de pré-inscription.**

Signatures des représentants légaux	

CERTIFICAT DE PRÉ-INSCRIPTION (cadre réservé à l'administration)	
Date d'inscription en Mairie :	École : Si dérogation, date et motif :
Cachet de l'autorité municipale :	Niveau sollicité :

**INFORMATION :**

Dossier à déposer à la Mairie au Service Enfance Jeunesse ou envoyer sous enveloppe à :  
Mairie de Gigean, Service Enfance Jeunesse, 1 Rue de l'Hôtel de Ville, 34770 Gigean.

Ou envoyer par mail (dossier scanné avec pièces jointes) à [inscription.enfance-jeunesse@ville-gigean.fr](mailto:inscription.enfance-jeunesse@ville-gigean.fr)

Pour plus d'information : [www.ville-gigean.fr](http://www.ville-gigean.fr) rubrique education/les écoles ou contacter le service au 04.67.46.69.48.

*Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et vous sera retourné.*

Accès aux fichiers :

En application de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

- les seuls destinataires des ces informations sont les services concernés de la ville de Gigean, l'Éducation nationale, la Direction Générale des Finances Publiques et la CAF.
- Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

En cas de réclamation vous pouvez aussi saisir l'autorité de contrôle compétente, la C.N.I.L.

